

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL 29/01/2018

Date de convocation: 22/01/2018

Présents, Mme MODOLO Mrs CHAPPELL, CHORT, COUTOU GONZALEZ, MARC MERILLOU, PEYROT, VOS

Absent : Mr DELMARES

1 Demande de DETR sur le projet de local traiteur

Mr le Maire rappelle aux conseillers que la demande de subvention sur un projet communal doit remonter au département avant le 31 janvier 2018.

Le projet municipal portait sur la réalisation d'un local traiteur en appui du préau –salle des fêtes .Un permis de construire avait été préalablement accordé lors de l'agrandissement de l'école .Ce local devrait donc être bâti dans la continuité des extensions déjà réalisées (bardage bois et toit plat végétalisé).Si aucun conseiller ne s'oppose au bien fondé du projet, certains remettent en cause l'esthétique globale de la réalisation.

Malgré ces remarques de forme, le conseil approuve la demande de DETR au taux de 40% sur ce projet en rappelant qu'il sera nécessaire d'étudier la nécessité d'une étude de sol.

Il est également décidé de solliciter une aide auprès des contrat de projets communaux (ancien contrat d'objectif) au taux de 30%.

2 CONVENTION CENTRE DE GESTION

Le conseil émet un avis favorable au renouvellement de cette convention avec le centre de gestion pour les visites médicales du personnel.

3 MANIFESTATION MOTO QUAD DU 27 MAI 2018

La société SIM.HQR24 organise une randonnée ballade en moto quad le dimanche 27 mai et demande l'autorisation de circuler sur le réseau communal. Elle nous précise qu'il ne s'agit pas d'une compétition mais d'une promenade. Soucieux de préserver l'état des chemins les conseillers donnent leur accord de principe sous réserve d'un état des lieux obligatoire avant et après la course.

4 SIGNALETIQUE

Mr le Maire rappelle que chaque conseiller dans son secteur doit repérer l'ensemble des panneaux qui méritent d'être changés ou créés si de nouveaux besoins apparaissent.

Nous donnerons priorité aux panneaux des différentes entreprises et hébergeurs du village.

Cet inventaire devra être réalisé pour le printemps afin que la mise en œuvre puisse intervenir

cette année.

5 DEMARCHAGE AXA

Mr le Maire a été sollicité par le groupe AXA pour informer la population de propositions de tarifs intéressants .Une réunion publique sera organisée le 2 mars prochain.

6 QUESTIONS DIVERSES

- Facturation des travaux de fauchage 2017 :

Le montant de la facture pour les 2 phases réalisées en 2017 s'élève à 14 000 euros.

- Chemin DUGAIN

Le conseil est toujours à la recherche de la solution la plus équilibrée à la fois pour la commune, les promeneurs et Mr DUGAIN. Maintenir et préserver l'accès des promeneurs, garantir la tranquillité des résidents supposent des modifications de tracé parfois difficiles à réaliser en fonction du terrain. D'autres rencontres sur site seront nécessaires.

La séance est levée à 20h30
